Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337

Pôle Administratif et Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
http://www.badocc.org/

Association déclarée
Régie par la loi du 1er Juillet 1901
Affiliée à la FFBaD

SIREN **413 462 854**
Code A.P.E **9312 Z**

Réunion Téléphonique 1/19-20
Bureau restreint

Vendredi 27 mars 2020

Membres du Bureau restreint :
Présents : Jean-François ANINAT, Élyane CANAL, Christophe FAULMANN, Gary MARNAY.

Votants présents : 4/4 administrateurs

Ordre du jour
Contexte de confinement national

1. **Secteur VIE SPORTIVE**
   1.1 Maintien des compétition régionales saison 2019-2020

2. **Secteur ADMINISTRATIF**
   2.1 Activités des salariés – période du 16 mars au 10 avril 2020

---

1. Secteur VIE SPORTIVE

1.1 Maintien des compétitions régionales - Saison 2019-2020

Après débat et en raison du contexte de crise sanitaire, le Bureau décide à l'unanimité d'annuler toutes les compétitions régionales prévues jusqu'à la fin de la saison.
Cette décision fait suite aux décisions fédérales d'annuler toutes les compétitions jusqu'à nouvel ordre et vise à préserver la santé de nos licencié.e.s.

Les compétitions concernées sont :

- Les championnats régionaux vétéran et Parabadminton, les 25 et 26 avril à L'Isle sur Tarn
- La coupe interdépartementale, les 30 et 31 mai à Rabastens
- Le championnat régional individuel, les 06 et 07 juin à Pradines
- Le CRJ 4, les 13 et 14 juin à Castelnaudary

Les clubs dont les compétitions régionales ont été annulées seront prioritaires pour l'organisation de la même compétition la saison prochaine.

Le Bureau charge le secteur compétitions d'informer directement les licencié.e.s et l'ensemble des instances concerné.e.s.

2. Secteur ADMINISTRATIF

2.1 Activités des salariés – période du 16 mars au 10 avril 2020

L'inscription a été effectuée sur le site concerné. La déclaration de mise en activité partielle doit être faite dans un délai de 30 jours.

Le secteur Administratif va recenser auprès de l'ensemble du personnel les récupérations ainsi que les reliquats de congés à prendre avant le 31 mai 2020.

L'ensemble des membres du Bureau souhaite que le personnel de la ligue ne soit pas une victime collatérale de la conjoncture actuelle. La Trésorière informe que nous disposons de la trésorerie nécessaire pour maintenir les salaires à 100% en comblant le reliquat des indemnités.

VOTE 1 // POUR 4
Le maintien des salaires à 100% est adopté à l'unanimité

Après étude des dossiers de travail en cours et des congés, Valérie BALLESTER, aide-comptable, sera en activité partielle 100% à partir de la semaine 15.
Sylvie FRANÇOIS, responsable de l'entretien des locaux du Pôle de Narbonne, est en activité partielle 100% depuis le début du confinement.
Une attention particulière sera portée sur la prochaine facture de nettoyage du prestataire dédié sur le CROS de Balma, fermé depuis le début du confinement.

Un nouveau point sera fait lors du BT restreint prévu le **vendredi 10 avril 10h00**.

Le Président clôture la séance à 12H20.

Christophe FAULMANN
Président

Jean-François ANINAT
Secrétaire général